

## Gouvernance Missions Fest

**A. Églises** dans une ville et une région voisine, forment les premiers acteurs dans la formation d'une conférence de Mission Fest™. Ils représentent une variété de dénominations / confessions et participent directement à la gestion de la conférence Missions Fest™ à travers leurs représentants désignés qui siègent à titre bénévole.

**B. L'équipe de planification gestionnaire** se compose de représentants d'Eglises qui planifient et organisent la conférence Missions Fest™. Elle se compose de divisions et de services nécessaires pour prendre soin de toute la planification de la conférence. L'équipe désignera un chef de file qui va présider leurs réunions.

**C. La société sans but lucratif**, enregistrée par la province ou l'État d'un pays, est une étape nécessaire juridique pour la protection des participants à la conférence Missions™ Fest et de veiller à ce que toutes les transactions effectuées par les participants sont légales, honnêtes, équitables et d'excellente renommée. Les représentants de l'Église peuvent demander à devenir membres de cette société.

**D. Le conseil d'administration**, élu parmi les membres de la société, donne une surveillance générale des politiques de la gestion et l'opération financière de la Conférence Missions Fest™. Les administrateurs désignent également le gestionnaire de la conférence Missions Fest™.

**E. La chambre de référence** se compose de chefs au sein de la communauté qui sont en mesure de conseiller la direction de la conférence Missions Fest™ et sont invités à donner un aperçu, au besoin. La chambre de référence est invitée à rencontrer les membres du conseil d'administration et des membres de l'équipe de gestion annuel de mise à jour sur les développements et un apport général.

**F. Personnel.** Si une Conférence Missions Fest™ grandit dans la mesure où elle peut avoir un personnel bénévole ou un personnel payé, ils seraient nommés par le gestionnaire et serait la responsabilité du directeur pour les descriptions d'emplois et de services, non au conseil d'administration .